

BULLETIN MUNICIPAL



Ville de Jard sur mer
2019



S O M M A I R E

● Finances // p. 4

- > Point comparatif

● Économie // p. 6

- > INOV 85

● Urbanisme et bâtiments // p. 7

- > Terrain multi-sports
- > Centre technique municipal
- > Rénovation énergétique du complexe des Ormeaux
- > Quelques Chiffres
- > Le CAUE de la Vendée

● Sécurité // p. 9

- > Vidéoprotection
- > Participation citoyenne
- > Pôle Police

● Voirie // p. 10

- > Embellissement du transformateur Enedis aux Ormeaux
- > Effacement des réseaux : entrée du parking des Ormeaux
- > Centre ville : travaux d'assainissement

● Environnement // p. 11

- > Aménagement des abords du moulin de Conchette
- > Label « Villes et Villages fleuris »
- > Aménagement piétonnier de la Dune de Morpoigne
- > Le nouveau visage du cimetière

● Jeunesse // p. 13

- > Le Conseil Municipal des Enfants
- > Passeport du civisme
- > Parcours du coeur
- > Les Quatres saisons
- > Interventions musique et danse

● Affaires sociales // p. 15

- > Centre Communal d’Action Sociale
- > Spectacles des aînés
- > ADMR
- > AIDVY
- > AMAD du littoral

● Affaires culturelles // p. 18

- > Médiathèque
- > Espace de loisirs et culturel
- > Un bébé, un livre
- > Animations culturelles
- > Portage à domicile
- > Mise en réseau des bibliothèques

● Animations // p. 20

- > Rétrospective 2018
- > Office Municipal des Sports et des Loisirs
- > Maisons et Jardins fleuris
- > Téléthon 2018
- > Projets d'animations 2019

● Jard Utile // p. 22

- > Vendée Grand Littoral
- > Les services de la commune
- > Permanences des Élus
- > La maison de services au public
- > Vos démarches administratives
- > Réglementation relative aux nuisances sonores
- > Tarifs des prestations communales
- > État civil
- > Programmation des Animations 2019



CHEMIN DE
LA MINE
PARKING



MEILLEURS VOEUX 2019

“

Mot du Maire

Chères Jardaises, chers Jardais,

La fin de l'année 2018, particulièrement perturbée par les mouvements sociaux qui affectent la France, soulève la question de l'action des pouvoirs publics, de l'Etat autant que des collectivités locales. Même loin des grandes villes, chacun se sent concerné. La qualité d'élu local fait s'interroger encore davantage. Malgré tout, l'équipe municipale tient à rester vigilante dans la poursuite de son action afin de maintenir une qualité de service permettant, chaque jour un peu plus, d'améliorer le bien-être des jardais.

L'un des rôles majeurs d'une commune est d'entretenir, préserver et mettre en valeur notre patrimoine afin d'améliorer notre cadre de vie. Une troisième fleur du label « Villes et Villages Fleuris » vient d'être décernée à notre commune et je tiens à remercier l'ensemble des services municipaux pour leurs compétences et leur disponibilité. L'aménagement piétonnier du terrain de Morpoigne va permettre de positionner de façon durable des équipements qui vont mettre en valeur ce site ainsi que son environnement.

2019, fin du mandat, sera aussi l'année de la concrétisation de nos projets, avec notamment la livraison du centre technique municipal, la rénovation et la mise aux normes énergétique de la salle des Ormeaux ou encore la continuité de la remise en état de l'assainissement collectif dans le centre bourg.

De chaleureux remerciements doivent être adressés à tous ceux qui permettent, par leur action, d'animer la cité dans tous les domaines : économique, social, culturel et sportif, participant de ce fait à sa sécurité, son développement et sa promotion.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Jardais et remercie nos associations qui seront ravis de les accueillir également.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser, des vœux chaleureux et sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Très bonne année 2019 à tous.

Le Maire
Mireille GREAU

”

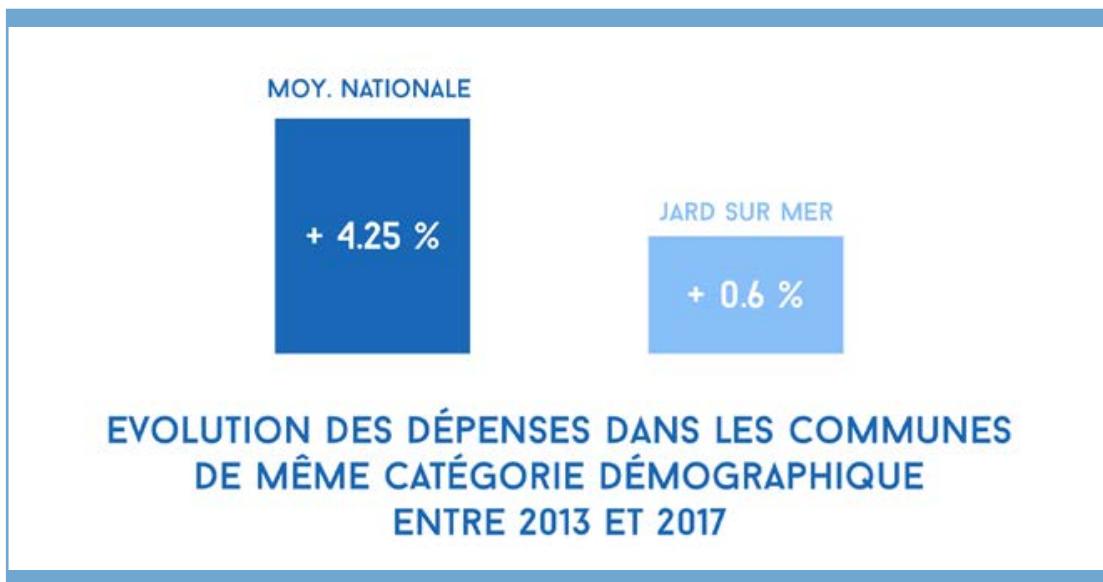


Les Finances

POINT COMPARATIF SUR L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES COMMUNALES

En France, les communes sont en moyenne peuplées de 1 879 habitants. La commune de Jard-sur-Mer compte, au dernier recensement, 2 674 habitants. Néanmoins, un classement, tenant compte d'autre critères que le simple nombre d'habitants à l'année classe la commune à une population de 5 550 habitants. Ce comptage appelé « population DGF » (Dotation Générale de Fonctionnement), effectué par le Ministère en charge des collectivités locales, permet de tenir compte notamment des résidences secondaires, et donc des charges qu'elles induisent pour une commune : davantage de voirie, de réseaux, de services... Cette spécificité impactant la commune du fait de son caractère touristique fort, créé une difficulté de comparaison des finances communales avec d'autres communes. Il n'en demeure pas moins que certaines indications peuvent être utilisées afin de comparer.

À titre d'exemple, la DGCL publie chaque année des indicateurs officiels des finances des collectivités.



Évolution des dépenses :

Entre 2013 et 2017, les dépenses de fonctionnement de la commune ont évolué de 0,6 % seulement, alors même qu'elles ont évolué de 4,25 % en France dans les communes de même catégorie démographique.





Sur la même période, lorsque les dotations et subventions versées par l'Etat aux communes ont baissé de plus de 15 points entre 2013 et 2017 pour l'ensemble des collectivités, la commune a quant à elle perdu 35 points sur cette période.

Pourtant, les efforts de gestion raisonnée de la commune ont permis de maintenir une capacité d'autofinancement représentant 18 % des recettes de fonctionnement (taux inchangé entre 2013 et 2017), tout en conservant un investissement à peu près équivalent.



BAISSE DES DOTATIONS ET SUVENTIONS DE L'ÉTAT ENTRE 2013 ET 2017

Évolution des ressources :

Parallèlement, la commune a conservé un encours de dette par habitant faible en tenant compte de la population DGF (654 euros par habitant). Une évolution importante des ressources fiscales est constatée sur la même période, avec une augmentation de 23,5%, du fait des constructions nouvelles. En effet, l'indicateur « effort fiscal », un indicateur permettant de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres, affiche un taux très faible, de 0,95, contre 1,21 en moyenne pour l'ensemble des communes vendéennes.



Économie

INITIATIVE NORD ET OUEST VENDÉE accompagne les entrepreneurs vers la réussite



INOV soutient tous les entrepreneurs dans des projets de création, de reprise, de développement ou d'embauche grâce à des prêts d'honneur à taux 0 % sans garantie ni caution personnelle de 1 500 € à 40 000 € en fonction de la typologie des projets. Les porteurs de projets bénéficient également d'un accompagnement pendant les premières années d'activité permettant un taux de pérennité plus important.

L'association a soutenu en 2018 :

- Le restaurant « La Terrasse Gourmande » à Jard sur Mer,
- « Agnès Optique » à Longeville sur Mer,
- Le Camping « Saint Hubert » à Talmont Saint Hilaire,
- « ICEO » (Ingénierie, Conseil, Expertise dans le domaine de l'eau) à Talmont Saint Hilaire.

Ce sont au total 28 000 € de prêts d'honneur qui ont été accordés par le comité d'agrément du Talmondais pour soutenir ces projets, 11 emplois ont été créés ou maintenus et pour 1 € prêté par l'association 13 € ont été prêtés par les banques.



Créateurs accompagnés en 2017 et 2018.

INOV, c'est un réseau d'une centaine de bénévoles et de 2 chargées de mission à votre écoute qui interviennent sur la totalité du territoire de Vendée Grand Littoral soit le Talmondais et le Moutierrois.

Une permanence hebdomadaire a lieu tous les jeudis sur RDV sur Talmont Saint Hilaire et Moutiers les Mauxfaits.

INITIATIVE NORD ET OUEST VENDÉE
02 51 98 16 12 ou 07 62 69 94 38

www.inov85.fr

Retrouvez nous également sur Facebook et Twitter.



Membres du comité.



Urbanisme et bâtiments

Terrains Multi-sports

Avis aux jeunes sportifs !

Le terrain multi-sports est en service aux abords du complexe Madoreau. Après 1 mois de travaux en décembre 2018, ce terrain est à destination de tous, petits et grands et en libre accès.

Pour rappel, il s'agit d'un terrain de 25 m de long et 12 m de large, comportant 2 buts et 2 paniers de basket. Par ailleurs, des dons permettent de compléter l'aménagement intérieur de la structure. À vous de jouer !



Site du terrain multisports - déc. 2018.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

On en parlait déjà l'année dernière, les nouveaux locaux des services techniques sortent aujourd'hui de terre. Situé dans la Zone Artisanale des Aires, rue des artisans, le Centre Technique Municipal sera opérationnel après la saison estivale 2019.

Ce projet a pour objectif de supprimer les nuisances pour les riverains des ateliers actuels (rue Paul Baudry), d'installer les ateliers dans une zone artisanale plus adaptée à accueillir leur activité et d'améliorer les conditions de travail et le confort des agents et utilisateurs (locaux aux normes, confort thermique). Sans oublier la réduction des frais de fonctionnement (déperditions énergétiques) en poursuivant un objectif d'optimisation financière.



Le centre technique municipal en quelques chiffres :

- > 827 m² d'ateliers.
- > 240 m² : Serre des Espaces verts
- > 199,80 m² : Bâtiment administratif

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE du complexe des Ormeaux

Suite à un diagnostic énergétique du complexe, le conseil municipal continue sa démarche écologique avec la restauration de ce bâtiment d'une trentaine d'années, avec une réouverture pour le mois de juin 2019.

Les principaux travaux sont :

- > Une isolation par l'extérieur des cuisines,
- > Nouvelle installation pour la VMC avec une gestion technique du bâtiment : fonctionnement à distance du chauffage en fonction du planning d'utilisation des salles,
- > Changement du plafond suspendu de la petite salle,
- > Remplacement du chauffe-eau,
- > L'intégralité des ouvertures sera changée,
- > L'éclairage sera remplacé par un éclairage à LED,
- > Sans oublier quelques travaux de peinture.



Pour information, la salle de cinéma reste ouverte.



Quelques CHIFFRES

Au 26 décembre 2018 ont été déposées :

- > 79 demandes de permis de construire
 - + 9 demandes de permis modificatif
- > 244 demandes de certificats d'urbanisme
- > 199 déclarations préalables de travaux
- > 160 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Sur les 76 demandes de permis de construire :

- > 56 accordés,
- > 6 défavorables,
- > 14 dossiers en attente,
- > 3 annulations.

Sur les 56 demandes accordées :

- > 21 permis d'habitations principales,
- > 12 garages, annexes, vérandas,
- > 12 permis d'habitations secondaires,
- > 8 extensions,
- > 1 extension de service publice (Maison de retraite),
- > 1 permis de construire de 2 logements locatifs,
- > 1 permis de construire de 8 logements (vente ou location).



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE

POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

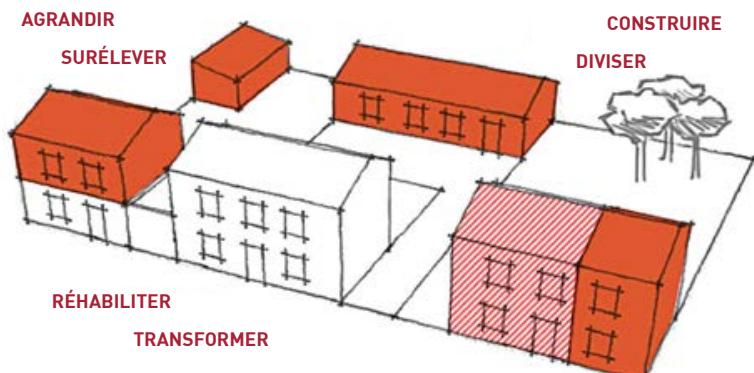
Un architecte consultant du CAUE 85 peut vous recevoir gratuitement sur rendez-vous lors de la permanence organisée dans votre Mairie ou à la Communauté de Communes.

Pour prendre rendez-vous :

tel : 02 51 37 44 95
mail : caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com

85 Vendée
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.



Sécurité

VIDÉOPROTECTION

En avril 2017, la commune a décidé de se doter d'un meilleur dispositif de vidéoprotection à même de renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Depuis le début du mois de décembre 2018, 18 caméras vidéo protègent plusieurs espaces publics jardais, formant un outil supplémentaire au service de la sûreté des citoyens.

L'objectif est de sécuriser davantage certains lieux publics où se développent les incivilités récurrentes et des problèmes de délinquance. De plus cela constitue un outil de prévention pour éviter des infractions et lutter contre le sentiment d'insécurité.

Il est rappelé que les enregistrements sont remis aux forces de l'ordre sur réquisition judiciaire et que seuls les voies et lieux publics sont surveillés.



PÔLE POLICE

Le Pôle Police situé aux abords de la Mairie, place de l'Hôtel de Ville, est ouvert :

Hors-Saison :

De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Saison Estivale (juillet - août) :

De 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Lors de l'été, les bâtiments de la Police peuvent recevoir les renforts de la Gendarmerie.

Tél. : 02 51 33 99 33



PARTICIPATION CITOYENNE

La commission sécurité dirigée par Mme Céline PAOLI, élue municipale, a mis en place la convention « participation citoyenne » signée par Mme le maire, M. le sous-prefet et la gendarmerie, le lundi 3 décembre 2018.



La démarche « participation citoyenne » consiste à associer les habitants d'un ensemble résidentiel à la protection de leur environnement. Elle offre de nombreux avantages en ce qu'elle permet :

- de rassurer la population en luttant contre le sentiment d'insécurité souvent décorrélé de la délinquance ;
- de recréer du lien social au sein des zones, notamment pavillonnaires, où elle est mise en œuvre par une « solidarité de voisinage active » ;
- d'améliorer la réactivité et surtout l'efficacité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation car elles s'en trouveront mieux informées et plus rapidement sollicitées.

Il ne s'agit en aucun cas de substituer qui que ce soit aux unités de la gendarmerie normalement compétentes mais de favoriser une intervention efficace de leur part. 76 communes en Vendée sont désormais engagées dans ce dispositif, qui vient compléter les opérations menées sur l'ensemble du département par les services de police et de gendarmerie contre les cambriolages.

Les villes où ce dispositif est mis en place ont pu voir les actes de délinquance baisser de 20 %.

Aujourd'hui, 13 référents de quartiers se sont inscrits dans la démarche Participation Citoyenne. Ces référents sont des volontaires, qui peuvent recueillir les remarques de chacun sur des faits ou allées et venues suspectes pour les faire remonter à la police municipale ou la gendarmerie.

Pour plus d'informations ou si vous êtes intéressés pour être référents de quartier, rapprochez-vous de la police municipale : 02 51 33 99 33.



La Voirie

Voirie

JAMAIS 2 SANS 3 ! Embellissement du transformateur Enedis aux Ormeaux

Après les 2 transformateurs rue de la Perpoise et au stade de football, c'est celui de la place des Ormeaux qui a bénéficié d'un embellissement.



Un projet qui a été réalisé en juillet 2018 avec l'aide du graffeur professionnel Alain FEUSTAY et des jeunes de l'association des 4 saisons, dans le cadre d'un échange franco-allemand. Treize jeunes ont été initiés à l'expression artistique à la bombe de peinture. Les graffs réalisés sont sur le thème du cinéma (le cinéma des Ormeaux se trouvant à proximité) et l'on y trouve des personnages cultes du 7^{ème} art comme Némo, Yoda (Star Wars) et Charlie Chaplin.

En partenariat avec ENEDIS et le SyDEV, la ville de Jard sur Mer convertit ces transformateurs en œuvre d'art ; chacun de ces 2 organismes prend à sa charge 1/3 du coût total (plafonné à 333 €). Il reste seulement 834 € à la charge de la commune.

Cette mise en valeur du mobilier urbain participe à l'amélioration du cadre de vie des riverains en luttant contre les incivilités. En effet, il est constaté qu'il n'y a plus de dégradation ou d'affichage sauvage sur les bâtiments où une fresque est réalisée.

Effacement des réseaux : Entrée du parking des Ormeaux

Suite à la destruction de l'ancien local des « cyclos jardais », l'entrée du parking des Ormeaux est en cours d'aménagement.

Après l'été 2018, l'effacement des réseaux a été réalisé sur une partie de la rue des Echolères afin de préparer le futur aménagement. Cet agencement a pour but de rendre l'entrée et la sortie plus facile, notamment lors du marché du lundi matin. L'accès aux cuisines de la salle des fêtes ne sera pas oublié et sera aussi facilité pour les véhicules. Les abords paysagés de la petite salle offriront un cadre agréable pour les différents évènements qui auront lieu au complexe des Ormeaux.

Centre-Ville TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

En fin d'année 2018, la place de la Liberté a été sujet à de gros travaux suite à l'effondrement d'une partie du réseau d'assainissement de la rue de l'Océan. Cette intervention était indispensable à la continuité du service public d'assainissement du centre-ville. A savoir que le désamiantage des tuyaux sous terrains a été possible lors de ces travaux. Ces derniers ont entièrement été financés par le budget annexe d'assainissement. Suite à la découverte de réseaux usés, les travaux ont été prolongés jusqu'à fin janvier afin de tout remettre en état et éviter qu'un nouvel effondrement ne se produise.





Environnement

Aménagement des abords du moulin de Conchette

Le moulin de Conchette est la figure emblématique de notre ville. Ces 3 dernières années il a été le sujet de plusieurs interventions, rappelez-vous : en août 2015 une tempête a déchiré les voiles, cassé le moteur des ailes qui se sont emballées jusqu'à menacer de se décrocher et de prendre feu. Depuis, le mécanisme de notre moulin a été remis en état, de nouvelles voiles ont été installées, les ailes tournent à nouveau.

En 2018, avant la saison estivale, un nouvel espace paysagé a été réalisé pour mettre en valeur notre symbole. Les curieux peuvent s'y promener, se rapprocher du moulin et contempler le port de plaisance, pour le plaisir des jardais et des visiteurs.



Aménagement paysagé
du Moulin de Conchette - 2018



Label « Villes et Villages Fleuris » Une 3^{ème} fleur pour Jard sur Mer

Tout le monde connaît le label « Villes et Villages fleuris », il s'affiche aux entrées de ville avec la notation d'une, deux, trois ou 4 fleurs. Jard sur Mer a maintenu pendant plusieurs années sa 2^{ème} fleur. En novembre 2018, la commune a été dotée d'une 3^{ème} fleur !



Info en +

M. Guillaume TESSE,
le nouveau responsable
des Espaces Verts,
a pris ses fonctions
en janvier 2019

Cette 3^{ème} fleur du « Label Villes et villages fleuris » est la récompense d'un travail effectué tout au long de l'année par les Services Municipaux, notamment le service des Espaces Verts, avec le soutien du conseil municipal. Il ne s'agit pas uniquement de la présence importante de fleurs ou d'arbres dans la commune mais aussi de la démarche environnementale dans laquelle elle évolue. En effet, les agents des Espaces Verts travaillent sans produit phytosanitaire, l'entretien des parterres se fait à la main, un effort sur les économies d'eau est fait depuis des années. Aujourd'hui l'arrosage des espaces verts est réalisé à 70 % grâce à la récupération d'eau de pluie, et jusqu'à 90 % pour le stade municipal.

Un diplôme peut en cacher un autre, lors de la remise des prix du label « Villes et Villages fleuris », M. Romain NICOLAIZEAU (alors responsable des Espaces Verts) a reçu le prix régional du jardinier !

Quelques chiffres clés :

Vendée : 267 communes

Nombre de communes avec le label 3^{ème} fleur : 22



Environnement (suite)

AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER de la Dune de Morpoigne

La Dune de Morpoigne surplombe le port et observe les allées et venues des usagers de la capitainerie annexe. D'une superficie de 4 300 m², nous passons devant cette dune discrète sans même nous en rendre compte. Un aménagement piétonnier et paysager sera réalisé et permettra de mettre en valeur cette dune de sable végétalisée qui a toujours été là sans être remarquée.

Toujours dans l'optique de rendre notre cadre de vie plus agréable, la mise en valeur du site se fera avec des

équipements en bois, tel que :

- > Le platelage pour le chemin piétonnier, comme ce que l'on trouve à la Pointe du Payré,
- > Un belvédère et son garde-corps permettront d'apprécier la vue depuis le haut de la dune,
- > Des panneaux d'information mettront en valeur la flore spécifique à notre littoral qui s'y trouve.

Ce projet étudié dans l'intérêt général permet la continuité de la promenade qui longe le port, du moulin de Conchette jusqu'à la plage de Morpoigne.



Le nouveau visage DU CIMETIÈRE

Depuis 2017 le cimetière se métamorphose avec la réalisation du Jardin du Souvenir, les points d'eau modernisés, les nouvelles allées enherbées ou encore les murs extérieurs embellis avec un aménagement en bois.

Cette année le réaménagement du cimetière se terminera avant l'automne. Il reste en effet 2 allées à réaliser (sur le même modèle que les autres) et un resablage du site. Ces différentes réalisations permettent d'offrir un lieu plus agréable aux personnes qui souhaitent venir s'y recueillir.





Jeunesse

Le Conseil Municipal des Enfants

Lors des différentes séances, les conseillers ont suivi l'avancée de leurs projets qui ne tarderont pas à se concrétiser début 2019, dont la création d'un terrain multisport au complexe de Madoreau (les travaux ayant commencés le 27 novembre)

Ils ont accompagné les élus municipaux à Paris où un programme riche en histoire et citoyenneté les attendait avec la visite du musée des Invalides (sur le thème de Napoléon Bonaparte) et celle de l'Assemblée Nationale.

Ils ont participé activement aux différentes manifestations patriotiques de l'année mais surtout aux temps forts du Centenaire de l'Armistice. Lors de la cérémonie du 10 novembre ils ont énoncé la liste des Jardais morts pour la France au cours de la première guerre mondiale. Le 11 novembre, ils étaient présents sur l'esplanade Clémenceau, à St Vincent sur Jard, au côté des portes drapeaux de la commune.

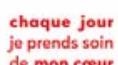


Passeport du civisme

Lors de la séance d'avril 2018, le conseil a accepté l'adhésion à l'Association Nationale du Civisme pour la mise en place le Passeport du Civisme pensé par Maxence de Rugy. Ce guide ludique et pédagogique s'adresse aux enfants scolarisés en CM2 sur la commune, il a un rôle de mémoire, de citoyenneté et d'environnement.

La signature de la charte a eu lieu le 12 juin 2018 entre Mme Le Maire et M. De Rugy. Des ambassadeurs ont été sollicités afin de définir des actions collectives et individuelles que les enfants doivent réaliser sur une année scolaire en collaboration avec les enseignantes des 2 établissements de la commune. Le projet n'ayant pu aboutir pour la rentrée 2018-2019, faute de temps, il est donc reporté d'une année.

PARCOURS DU CŒUR



Chaque année les écoles de Jard sur Mer participent à la journée « Parcours du Cœur Scolaire ». Une journée qui permet de sensibiliser nos enfants sur l'importance de notre cœur et d'en prendre soin au travers d'activités sportives et de conseils alimentaires afin d'éviter les comportements à risque.

Cette année le Parcours du Cœur Scolaire a lieu le vendredi 5 avril 2019. A savoir qu'en 2018, nos écoles ont fait partie des 2 601 établissements prenant part à cette initiative nationale !



Passeport du civisme



LES QUATRE SAISONS



Les communes de Jard sur Mer et Saint Vincent sur Jard ont développé une politique globale sociale pour les enfants et les jeunes sur leur territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducative, pédagogique et financière à l'association « Les Quatre Saisons ». Le Syndicat Intercommunal Éducatif Enfance Jeunesse est depuis le mois de Janvier 2015 en partenariat avec 4 communes : Longeville sur Mer, Avrillé, Le Bernard et Saint Hilaire la Forêt. Ceci permet aux résidents de ces 4 communes de bénéficier du même tarif préférentiel que les habitants de Jard sur Mer et de Saint Vincent sur Jard.

L'association intervient également pour la réforme scolaire (sur les Temps d'Activités Péri-scolaires) sur la commune de Jard sur Mer. L'association compte à ce jour 210 adhérents.

Espace Enfance

L'Espace Enfance est un lieu convivial et de détente adapté aux enfants de 3 à 12 ans (Maternelles, Élémentaires). Plusieurs animations leurs sont proposées : activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, activités thématiques, séjours, etc.

Ouverture tous les mercredis et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Espace Jeunesse

L'Espace Jeunesse est ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans (Collégiens, Lycéens).

Différents espaces conviviaux leurs sont mis à disposition ainsi que des activités manuelles, sportives, culturelles et culinaires, des sorties, séjours, etc. Ils ont accès à un baby-foot, un billard, un coin détente, un plateau sportif...

Ouverture les mercredis et samedis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 14h00 à 18h00.

Les manifestations locales

Au-delà des activités spécifiques Enfance et Jeunesse, notre association organise des manifestations locales ouvertes à tous, avec la plupart du temps le soutien d'associations locales :

- La Journée du Jeu qui a aura lieu le 16 février 2019 (date sous réserve) ;
- Le Rallye-Vélo avec l'association du VTT-SVSJ le 29 décembre 2019 (date sous réserve) ;
- Le Vide placards spécial Vêtements et Jouets qui aura lieu le 13 Octobre 2019 (date sous réserve).
- Divers autofinancements tout au long de l'année (Jus de Pomme, Viennoiseries, Pizzas...)

La Présidente, Honorine BLUTEAU, les membres du Conseil d'Administration et l'Equipe Permanente souhaitent une **bonne année 2019** à tous ses adhérents, familles et partenaires actuels et futurs.

A très bientôt à l'Espace Enfance Jeunesse ou lors de nos manifestations.



Espace Enfance Jeunesse
Rue des Quatre Saisons
85520 ST VINCENT SUR JARD
Tél. : 02 51 90 99 64
Email : accueil@les4saisons.org
Site : les4saisons.orgw



Affaires sociales

Centre Communal d'Action Sociale



Au cours de ses différentes séances, le CCAS a étudié les demandes des administrés (aides financières, dossier d'aide sociale, ...). Un document a été élaboré et validé, il est rempli par foyer à chaque demande. Il s'agit d'apprecier les ressources et charges du foyer pour répondre plus favorablement aux dossiers.

Les critères des demandes d'urgence des « bons alimentaires » ont été revus ainsi que leurs montants (à savoir la première demande doit émaner de l'assistante sociale du secteur).

La prise en charge des voyages scolaires est identique à 2018 et l'aide cantine reste inchangée en fonction du quotient familial (le conseil a maintenu les mêmes tarifs pour le restaurant scolaire que l'année passée soit :
-> 3,05 € pour les enfants de l'école publique,
-> 5,95 € pour les enseignantes,
-> 2,40 € pour les repas vendus à l'OGEC.

Spectacle des Aînés

Lors de la commission du CCAS de juin, à l'annonce de la rénovation du complexe des Ormeaux, n'étant pas en mesure d'organiser le repas traditionnel des 75 ans et plus, les membres ont fait le choix d'offrir un spectacle. Comme en 2017, après une mise sous enveloppe, les membres ont distribué 776 invitations. Le 5 décembre, 140 personnes se sont retrouvées dans la salle de spectacle pour 1h30 de convivialité et de bonne humeur en compagnie de l'humoriste Chapuze et son spectacle « le café des Pauvres ». Chaque participant s'est vu remettre un ballotin de chocolats.



ADMR Aide à domicile proche de chez vous



Notre association locale ADMR de Jard-Longeville intervient sur votre commune. Depuis plus de 70 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile.

Nos 28 salariés sont les piliers de notre association. Ils viennent en aide à 350 personnes. Grâce à notre réseau, ils peuvent bénéficier de formation (handicap, Alzheimer, petite enfance...) qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles.

Nous sommes une équipe de bénévoles qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour gérer l'association, visiter les personnes âgées ou encore organiser des animations. Cette année, nous avons aussi participé au forum des associations sur la commune de Jard-sur-Mer.

**Vous souhaitez vous rendre utile dans votre commune ?
Rejoignez-nous !**

Vous pouvez venir nous rencontrer ou nous contacter à
Adresse : 18 bis chemin du rayon 85520 Jard-sur-Mer
Tél. : 02 51 22 66 31
Mail : admr.jard.longeville@orange.fr
www.admr85.org
facebook : ADMR Vendée Actualités



Pensez à vous, AIDVY pense à tout !

Association Loi 1901, conventionnée par l'Etat.

Votre Association Intermédiaire de la Vallée de l'Yon agit en faveur de l'emploi sur votre territoire.



FAIRE APPEL À NOS SERVICES ET POUR QUELLES MISSIONS ?



- Particuliers (ménage, repassage, repas, entretien espaces verts, garde d'enfants de + 3 ans, bricolage, peinture ...)
- Associations (ménage, distribution, mise sous pli, ...)
- Collectivités Locales (ATSEM, service restauration, surveillance de cour, entretien et ménage, distribution de bulletins ...)
- Entreprises, Artisans (entretien des locaux, nettoyage mobil home, gîtes, manutention, distribution publicitaire, besoin ponctuel de personnel, ...)

Demander un devis, une pré-visite ou fixer une date d'intervention :

Contactez notre équipe au **02 51 46 72 65** ou par email : aidvy@live.fr



AGISSEZ en faveur de l'emploi, soyez SOLIDAIRE de notre action !

Retrouvez-nous sur - Plus d'information sur AIDVY.com
Nous sommes à votre écoute au **02 51 46 72 65**
5, rue du Prieuré à NESMY - aidvy@live.fr
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30



NOS PERMANENCES

Le Champ-St-Père - Mairie 7, rue de l'Hôtel de ville
Le Lundi : 14h00 - 17h00
Moutiers Les Mauxfaits - Communauté de Commune
2, rue du Chemin de Fer
1^{er} et 3^{eme} lundi du mois

L'AMAD DU LITTORAL sur le secteur du Talmondais

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SSIAD du Talmondais a fusionné avec l'AMAD des Sables d'Olonne pour créer l'AMAD du littoral Talmont-Les Sables, association loi 1901. Afin de mieux répondre aux besoins de proximité avec les usagers, l'AMAD du littoral est organisée sur 2 sites, le siège situé à Olonne sur Mer et une antenne sur Talmont Saint Hilaire. Le secteur du Talmondais (Avrillé, Grosbreuil, Jard Sur Mer, Le Bernard, Longeville sur Mer, Poiroux, Ste Foy, St Hilaire la Forêt, St Vincent sur Jard, Talmont St Hilaire) a ouvert en avril 2017 son service d'aide. C'est une aide à la vie quotidienne avec la possibilité d'aide 7 jours sur 7, jour et nuit.

- Entretien du logement, du linge
- Aide à la personnes
- Courses / démarches
- Etc. ...

Il reste cependant doté de 60 places pour son service de soins.

- Soins d'hygiène
- Habillage
- Mobilisation
- Transfert
- Etc. ...

L'admission, financée par l'assurance maladie, se fait sur prescription médicale. Le SSIAD assure des soins

infirmiers et des soins d'hygiène générale.

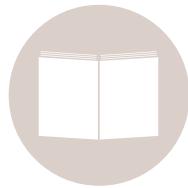
L'équipe du SSIAD se compose de 15 aides-soignants encadrées par une Infirmière Coordinatrice et la direction. L'AMAD du Littoral accompagne :

- des personnes âgées et/ou dépendantes de plus de 60 ans,
- des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies lourdes dans le cadre de l'hospitalisation à domicile et des soins palliatifs,
- des personnes handicapées de 18 à 60 ans.

Le secteur d'activité de ces deux services s'étend sur les neuf communes du canton de Talmont-Saint-Hilaire et sur la commune de Sainte Foy. L'accueil est assuré par la secrétaire, le lundi matin et le jeudi toute la journée. Au 280 rue du paradis à Talmont Saint Hilaire. **Tél. : 02 51 96 01 39.** Un répondeur reste à disposition en dehors des heures d'ouverture.

L'AMAD du Littoral s'appuie sur ses valeurs fondatrices : « l'accueil, l'aide et le soutien de la personne et de ses aidants par des services de qualité » et s'engage pour que chaque personne trouve dans ses services une réponse adaptée, de qualité et évolutive.





Affaires culturelles

Médiathèque

Animée par une équipe de 9 personnes (1 agent permanent, 1 agent saisonnier et 7 bénévoles), l'espace culturel met à la portée de tous les publics un fonds de 6500 documents diversifiés (livres, magazines, DVD, liseuse) ainsi que des jeux de société pour jouer sur place. Des postes multimédias vous permettent de consulter votre courriel, d'effectuer des recherches sur Internet ou d'utiliser des logiciels de bureautique ainsi que l'impression de documents. L'espace culturel dispose aussi du wifi gratuit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

L'accès à l'espace culturel est libre et gratuit pour la consultation sur place. Les usagers inscrits peuvent quant à eux emprunter jusqu'à 5 documents pour une durée de 3 semaines.

L'abonnement à l'espace culturel permet un accès gratuit à e-médi@, plateforme de ressources numériques proposée par le conseil départemental de la Vendée,



où vous pouvez découvrir la presse en ligne, des e-books, de l'autoformation, des films, de la musique, des jeux, un espace jeunesse.

Espace DE LOISIRS ET CULTUREL

Depuis 2017, les jardins de l'espace culturel disposent d'aménagements réalisés par nos services techniques : amusez-vous sur les classiques des jeux de société tels que le « Jeu de l'oie », le jeu de « Dames », ou encore avec notre jeu d'échec géant !

Dans cet espace de loisirs vous y trouvez aussi une (immense) boîte à livres : sur le principe du libre-échange, n'hésitez pas à déposer vos livres coup de cœur et faites votre choix dans les livres à disposition. Profitez-en pour vous détendre et lire quelques instants sur les transats...

Une seconde boîte à livres a été réalisée par nos services techniques en 2018, en forme de cabine de plage. Elle est à découvrir au port de plaisance, à proximité du moulin de Conchette et de l'espace jeux pour enfants.



UN BÉBÉ, un livre

L'espace culturel offre un livre à chaque naissance d'un bébé jardais. Le but est de sensibiliser les jeunes parents à l'importance de proposer à leur enfant des livres dès le plus jeune âge. L'espace culturel dispose d'ailleurs d'un espace « bébé lecteur » avec des livres adaptés aux moins de trois ans. Un courrier est adressé aux nouveaux parents avec un bon pour retirer le livre à l'espace culturel.





Affaires culturelles (suite)

ANIMATIONS CULTURELLES

La médiathèque vous propose de nombreuses animations régulières tout au long de l'année :

- > Apéro livre : pour partager vos coups de cœur de lecture !
- > Expositions culturelles : photographique, thèmes divers (exemple : en 2018, « Aux poilus jardais » pour le centenaire de la guerre 14-18).

- > 1, 2, 3 Contez ! : heure du conte pour les enfants de 3 à 10 ans.
- > Journée des écrivains : tous les 1^{ers} mai venez découvrir les auteurs régionaux en dédicace sur le port de plaisance.
- > Apéro ciné-livre : en partenariat avec le cinéma les Ormeaux, venez discuter des livres adaptés en film et découvrez un long-métrage.



PORTAGE à domicile

L'espace culturel propose aux habitants de la commune un service de portage de documents à domicile. Ce service s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la dépendance ou le handicap (même ponctuel) et qui ne peuvent pas se déplacer à l'espace culturel.

Mise en réseau DES BIBLIOTHÈQUES

La communauté de communes Vendée Grand Littoral est actuellement engagée dans un projet de mise en réseau des bibliothèques du territoire. Objectif : créer une dynamique collective, à l'échelle des 20 communes, pour proposer une offre culturelle de qualité à l'ensemble des habitants.

Monté en partenariat avec l'Education Nationale, ce projet est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Département de la Vendée. La mise en réseau devrait être opérationnelle courant 2019.





Animations



Rétrospective 2018

Tout a commencé le samedi 23 juin par la fête de la musique et le feu de la Saint Jean.

La plage du Pé du Canon voyait se dérouler une manifestation insolite : le premier concours de cheval bâton. De la propagande dans les écoles, en ville, sur le site internet de la commune, du bouche à oreille, Bruno, Nadège, Elodie ont gagné leur pari. Dans la bonne humeur, enfants, parents, amis se sont affrontés sur des épreuves de parcours hippique juchés sur des destriers fictifs.

Pendant ce temps sur le parking, la chorale du club nautique entonnait des chants marins, les « 3 Z'accords » enchaînaient les standards de variétés et plus lyrique la formation « Les Voix Là » enchantait les terrasses des restaurants du port. Au bar et restauration tout le monde se retrouvait avant le feu allumé à 22h30. La sono de « DJ TOM » clôturait cette belle journée.

Juillet arrivait avec l'événement sportif du début de saison : « le passage du Tour de France dans la commune ».

Le soir, sous les ailes du moulin, le groupe folklorique « Les Noc'rs dos Urias » renouait avec nos traditions, le public conquis était invité à danser et partageait en fin de spectacle, la fameuse brioche vendéenne cuite par un de nos boulangers. Il s'ensuivait 19 concerts et animations musicales sur les abords du port, comme chaque année, une foule considérable pour le feu d'artifice du 13 juillet.

Août prenait le relais avec 19 soirées variées et très animées.

Le 15 août, fête de la mer, est toujours un grand moment de la saison avec les sorties en mer des bateaux et vieux gréements pavoisés, le dépôt de gerbe. Retour sur la terre ferme avec des animations sur les stands des associations jardaises, les chants marins du club nautique et des Olonnois, la démonstration de chiens de sauvetage, le mât à escalader qui connaît toujours un grand succès, le bar restauration sur place pour se rassasier avant le somptueux feu d'artifice. La chaude soirée se terminait tard dans la nuit par le bal.



Juillet et août c'est aussi :

Les mercredis dédiés aux enfants, « les nocturnes du port » un grand déballage de commerçants qui attire beaucoup de monde, des animations ponctuelles sur la plage comme « les petits débrouillards ».

Dans la rue piétonne le matin ; des jeux, des structures gonflables, les mercredis gourmands.

À l'entrée de l'agglomération ; des marionnettes, des podiums gratuits, des petits et des grands cirques très appréciés qui offrent un autre choix de sorties.

Le bilan de cette saison 2018 est très positif, les conditions atmosphériques étaient particulièrement clémentes, le public s'est déplacé en grand nombre. De 400 à 500 personnes en moyenne avec un pic de fréquentation de 1000 personnes pour un des derniers concerts. Le choix de la programmation musicale revisitée avec 4 nouveaux groupes a été judicieux.

Merci à tous les acteurs de cette réussite et rendez-vous pour l'été 2019.





Animations (suite)

Office municipal DES SPORTS ET DES LOISIRS

2018 fut un peu compliqué. Un nombre important d'épreuves de triathlon sur le département et tributaire des marées, nous n'avions plus beaucoup de choix dans la date. C'est tout juste 3 jours après l'épreuve de Fontenay le Comte que notre 32ème triathlon a eu lieu, le dimanche 13 mai !

La première course du programme a été le « duathlon avenir » pour les jeunes athlètes. Malgré une météo capricieuse les sportifs en herbe n'ont pas été freinés et la lutte des podiums a été acharnée !

Le triathlon au format XS a suivi avec seulement 28 concurrents, l'épreuve a été marquée par une déception pour l'homme de tête disqualifié à l'arrivée, pour une erreur d'aiguillage sur le parcours vélo non effectué en totalité. Nous retrouvions le sourire sur la course phare, « notre 32ème Triathlon » (format S), avec sa centaine d'athlètes sur la ligne de départ. La température de l'eau à 14° et la mer devenant agitée, l'épreuve natation, habituellement en mer au niveau de la plage du Pé du Canon, a été faite dans le port avec un départ à Morpoigne et l'arrivée à la capitainerie. Une belle épreuve qui a été bien disputée par les triathlètes et c'est au coude à coude que l'un des favoris et habitués, Jérôme Joussemel, a dû abandonner la course suite à une chute avec un autre concurrent dans le groupe de tête. À noter que dans la catégorie « cadet », le talmondais Mathis Rocard, qui évolue dans le club des « Sables Vendée Triathlon », s'est retrouvé sur la 2^{ème} marche du podium !



Le Trail de la Vinière, le samedi 18 août, a battu les records pour sa 12^{ème} édition ! Dès le début du mois le nombre d'inscrits sur le Trail de la Vinière était dépassé avant le jour J ! Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est la course « Kids Run » qui a ouvert cette journée sportive, avec un circuit composé de bottes de paille à escalader, de fossés éphémères et autres obstacles. Un franc succès pour ces 61 têtes blondes qui se sont démenées à qui sera le premier !

Pendant ce temps, les files d'attente s'étoffait à l'émargement. Notre course de 15 km 100% nature, qui fait découvrir nos paysages (la forêt, la plage et les marais) devient incontournable et les concurrents viennent de loin pour s'y confronter, il n'y avait pas que des locaux, des coureurs au-delà de nos frontières nationales y étaient engagés. Ce 12^{ème} Trail aura réuni 365 participants contre 279 lors de l'édition précédente !



Le bon déroulement de nos épreuves sportives est dû à l'engagement de nos membres et aux compétences de l'ensemble des bénévoles. Un grand Merci à tous les acteurs, élus, agents municipaux, partenaires et bénévoles !

L'année 2019 s'annonce particulière car nous recevrons lors de notre 33ème triathlon et à la demande du Comité Départemental de Triathlon l'épreuve régionale sélective D3 en Triathlon.

DATES À RETENIR

-33^{ème} Triathlon le 19 mai 2019
-13^{ème} Trail de la Vinière le 17 août 2019

Maisons et Jardins Fleuris

Chaque année le concours des « Maisons et Jardins fleuris » récompense 15 lauréats. Pour rappel, il n'y a pas d'inscription pour ce concours, seuls les jardins visibles depuis la voie publique sont sélectionnés. Ce concours permet de récompenser le travail des jardins qui ornent leurs extérieurs et participent à l'embellissement de la commune.

Chacun des lauréats s'est vu remettre un camélia. Seul le podium se différencie avec 2 entrées et 2 repas au Parc Floral de la Court d'Aron, pour le premier prix à M. CHUSSEAU et 2 entrées au parc floral pour les 2^{ème} et 3^{ème} lauréats.

Les lauréats sont : M. CHUSSEAU, M. & Mme GRENET,
Mme MEIGNAN, M. & Mme AMBROSIALI,
M. & Mme TRUTEAU, M. LUCAS, M. & Mme CARASCO,
Mme DUDIT, M. & Mme MAUBLAN, M. FERRE,
M. & Mme FOUCHER, M. & Mme AIDANT,
M. & Mme BROUARD, M. & Mme GUIOT
et M. & Mme VALLET.



Téléthon 2018

Pour la 19^{ème} fois les membres de l'OMSL ont souhaité se mobiliser pour poursuivre le combat auprès de l'AFM Téléthon, placé cette année sous le signe des victoires. Après un nouvel appel aux associations jardaises, nous nous sommes retrouvés, pour cette mobilisation citoyenne en ce début décembre 2018.

Une météo bien maussade n'a pas entravé la bonne humeur dans les différentes actions que componaient le programme des festivités. Merci à vous tous qui avez bravé la pluie, le vent, pour votre présence et votre engagement personnel, grâce à votre générosité 3 607 € ont pu être reversés à l'AFM.



PROJETS d'animations 2019

- **Le 1^{er} mai :**
La journée des écrivains aura lieu le 1^{er} mai sur le port.
- **Le samedi 22 juin :**
Fête de la musique et feu de la Saint Jean
- **Le 13 juillet :**
Feu d'artifice avec bal.
- **Le 15 août :**
Fête de la mer, feu d'artifice et bal.



UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
À VOTRE SERVICE



ACCOMPAGNER LES FAMILLES

- ❖ Relais Assistantes Maternelles
- ❖ Réseau local d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- ❖ Maison de Services Au Public à Moutiers



LA MARELLE

Vous êtes parent d'un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans ? La Marelle vous ouvre ses portes ! Ce lieu gratuit de jeux et de rencontres animé par deux professionnelles de la petite enfance favorise les échanges entre parents et la socialisation de l'enfant. Accueil à Grosbreuil, Talmont-St-Hilaire, Longeville/Mer, Champ-St-Père et Moutiers-les-Mauxfaits.



PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT D'EXCEPTION

- ❖ Gestion des déchets (collecte, déchèteries...)
- ❖ Plan Climat Air Energie Territorial
- ❖ Prévention des risques d'inondations
- ❖ Assainissement non collectif
- ❖ Actions de sensibilisation à la réduction des déchets



LA RECYCLERIE

Vous avez des objets en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser ? Pensez à la Recyclerie ! Le principe est simple : déposez vos objets encore utilisables dans les conteneurs spécifiques disposés dans les déchèteries. Les objets seront vérifiés par nos valorisateurs en insertion et mis à la vente à petits prix dans notre magasin de Talmont-St-Hilaire.

ENCOURAGER L'ENVIE D'ENTREPRENDRE

- ❖ Développement d'une vingtaine de zones d'activités
- ❖ Accompagnement des entrepreneurs
- ❖ Soutien des demandeurs d'emploi
- ❖ Déploiement du Très Haut Débit



LE FORUM EMPLOI FORMATION

Le 8 mars, à l'espace socioculturel de La Boissière-des-Landes, vous avez rendez-vous avec le Forum Emploi-Formation. Une quarantaine de partenaires, employeurs et organismes de formation, vous accueilleront. De nombreuses offres d'emploi seront proposées. Venez avec votre CV !



FAIRE VIBRER UNE TERRE D'ÉMOTIONS

- ❖ Folie de Finfarine et Base de canoës et paddles
- ❖ Office de tourisme Destination Vendée Grand Littoral
- ❖ Mise en réseau des bibliothèques
- ❖ Pass' Culture Nature pour les élèves de CE2
- ❖ Interventions sportives en milieu scolaire



LE PRÉHISTO'SITE DU CAIRN

A St-Hilaire-la-Forêt, le Préhisto'Site vous invite à remonter 5000 ans en arrière pour percer les mystères des Hommes préhistoriques. Le parc est le théâtre des démonstrations : feu, chasse, ateliers déplacement de menhir, maquillage, poterie, bijou... L'espace musée propose également 3 salles d'exposition interactives. Entrez dans la tribu !



Suivez-nous !





Jard UTILE (suite)

Les services de la commune

LA MAIRIE

La mairie est ouverte

- du lundi au mercredi de 9h00 à 12h30
et de 13h45 à 18h00
- le jeudi de 9h00 à 12h30
- le vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h45 à 17h00

Téléphone : 02 51 33 40 17

Site Internet : www.ville-jardsurmer.fr

Courriel : mairie@ville-jardsurmer.fr

Facebook & Instagram : Ville de Jard sur Mer



Permanence des Élus

Afin de rencontrer les différents élus,
il est nécessaire de prendre rendez-vous.

• **Mireille Gréau - Maire**

Mardi de 14h00 à 16h00
Jeudi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 14h00 à 16h00

• **Mme Patricia TISSEAU - 1^{er} adjoint**

Vendredi de 10h00 à 12h00
Finances - Affaires Culturelles - Fêtes & cérémonies - Maisons Fleuries - Commerce & Artisanat

• **M. Bernard Vollard**

Mardi de 10h00 à 12h00
Voirie - espaces verts - assainissement - SPANC - occupation domaine public - relations avec les services techniques

• **Mme Sonia Gindreau**

Mercredi de 14h00 à 16h00
Affaires sociales - Affaires scolaires - Affaires sportives - OMSL - SIEEJ (centre de loisirs)

• **M. Jean Vrignon**

Lundi de 10h00 à 12h00
Urbanisme et Environnement - Bâtiments communaux - Suivi des travaux - Port de plaisance - Cimetière

• **M. Alain Micheau**

Mercredi de 10h00 à 12h00
Animations - Information & Communication

ESPACE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE

Horaires hors saison :

- Lundi de 10h30 à 12h30
- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h00
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

Juillet et Août :

- Lundi de 10h30 à 12h30
- Du Mardi au vendredi de 10h30 à 12h30
et de 15h00 à 18h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

Téléphone : 02 51 20 37 45

courriel : bibliotheque@ville-jardsurmer.fr

blog : <http://espacecultureljardsurmer.over-blog.com/>

AUTRES SERVICES

Police municipale : 02 51 33 99 33

Services techniques - ateliers : 02 51 33 64 75

TRÉSORERIE DE MOUTIERS LES MAUXFAITS

La trésorerie de Moutiers les Mauxfaits accueille le public :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC ouvre ses portes



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Le siège de proximité de la Communauté de communes, situé à Moutiers-les-Mauxfaits, accueille depuis novembre 2018 une Maison de Services Au Public (MSAP). Au sein de cette Maison, un agent vous accompagnera dans un grand nombre de démarches : demande de carte grise auprès de la Préfecture, prise de rendez-vous avec travailleur social de la CAF, demande de raccordement auprès d'ENEDIS. À votre disposition sur place, vous trouverez également un point informatique pour réaliser vos formalités.

Labellisée au niveau national, la Maison de Services Au Public vous permet de solliciter de très nombreux partenaires : Préfecture (carte grise, permis), CAF, CPAM, CAUE, ENEDIS-EDF, ADILE, AIDFY, FEPEM, MSA, DDFIP (Impôts), Mission Locale, IREPS, Pôle Emploi ainsi que les services de Vendée Grand Littoral (Maison Locale de l'Emploi, LAEP, RAM, service déchets).

La MSAP est située 2 rue du chemin de fer, à Moutiers-les-Mauxfaits. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi et mercredi de 13h30 à 17h30.
Contact : 02 44 41 80 30 - msap@vendeegrandlittoral.fr



Vos démarches administratives

Tous les renseignements sont disponibles et actualisés sur le site www.service-public.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

Quelque soit la démarche, c'est simple : il suffit de créer un compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne choisie puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. (les pièces justificatives doivent être numérisées).

RECENSEMENT

CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Journée Défense et Citoyenneté

Pour tout renseignement veuillez contacter
l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National d'Angers :

Tél. : 02 44 01 20 50
ou mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations
sur le site www.majdc.fr

CARTES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS, PERMIS DE CONDUIRE & CARTE GRISE



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographierées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographies agréées.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je le déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

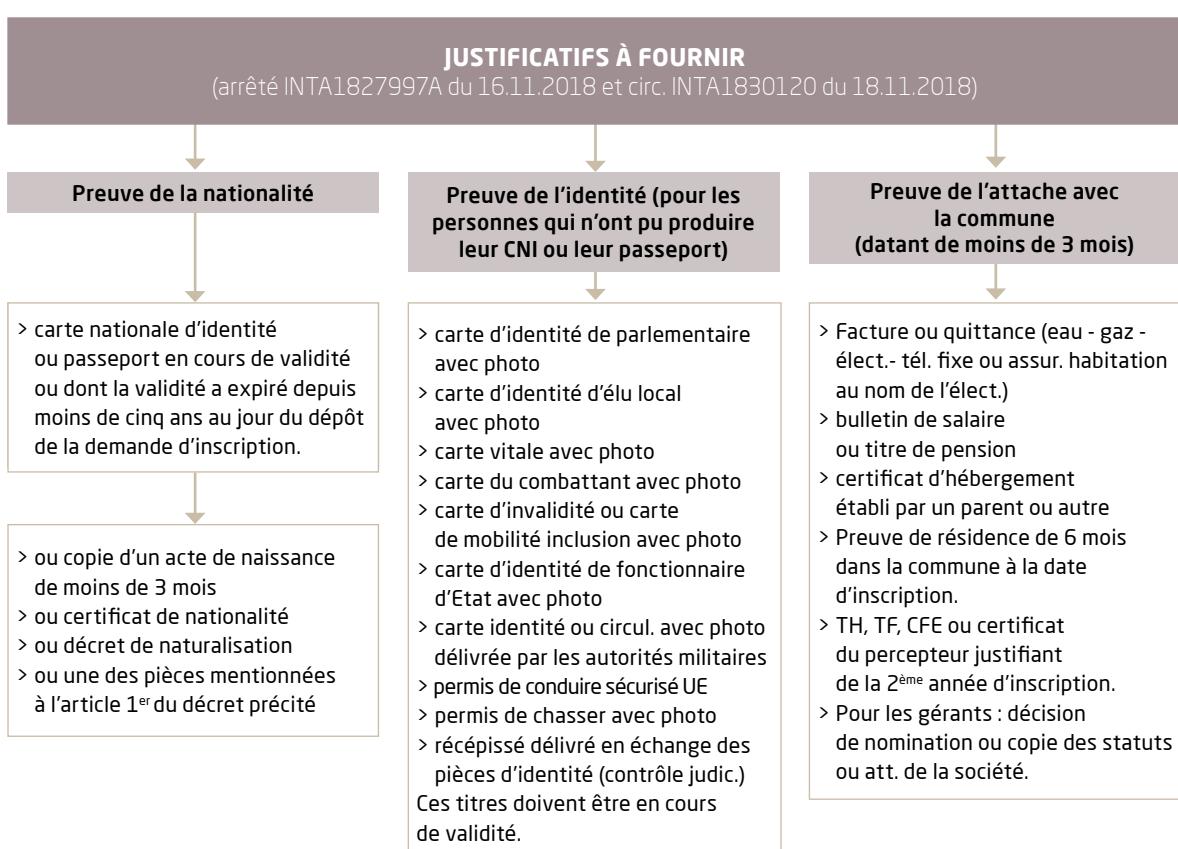
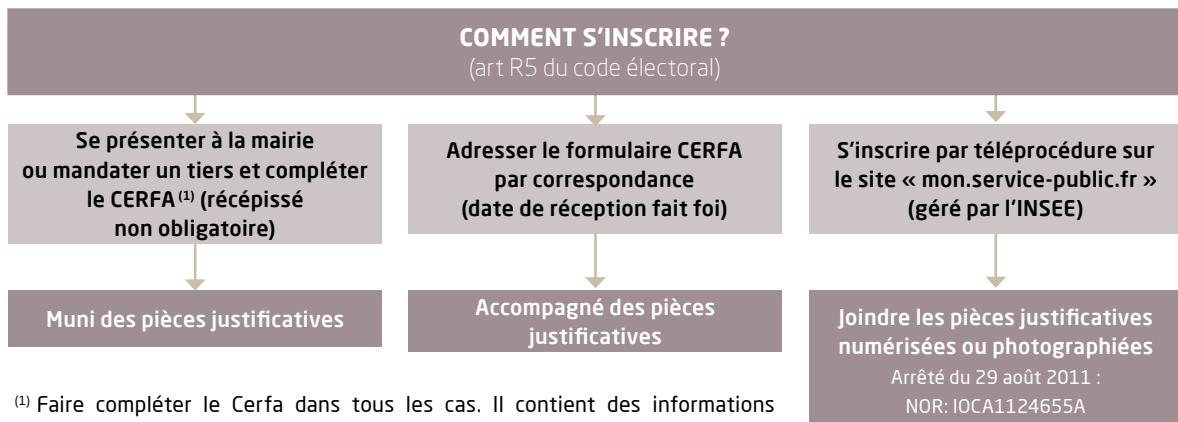


Les mairies les plus proches de Jard sur Mer pour les cartes d'identité et passeports sont « Moutiers les Mauxfaits » et « Les Sables d'Olonne ».

Moutiers les Mauxfaits (Tél. : 02 51 98 90 33) : <http://www.moutiers-les-mauxfaits.fr/> > Rubrique « Passeports et cartes d'identité». Les Sables d'Olonne (Tél. : 02 51 23 16 00) <https://www.les-sables-dolonne.fr/> > Rubrique « Vivre aux Sables » > Documents officiels



INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES



Les demandes sont examinées et validées (sauf dossier incomplet) dans les 5 jours après le dépôt du dossier.

Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant le scrutin. ATTENTION, pour 2019, il faut déposer sa demande au plus tard le 2^{ème} jour du 2^{ème} mois précédent le scrutin.

PACS

Le parcours du partenaire

1. Renseignements :

- Prise d'informations sur le PACS (site internet service public.fr)
- Retrait des dossiers à l'accueil de la Mairie

2. Constitution du dossier :

- Déclaration conjointe de PACS : cerfa n°15725*02
- Convention de Pacs (au choix : cerfa 15726*02 ou sur papier libre)
- Pièces d'identité originales
- Actes de naissance
- Pièces particulières pour les étrangers

3. Pré-enregistrement :

- Dépôt du dossier complet
- Prise de rendez-vous
(enregistrement des PACS le mardi entre 16h00 et 18h00)

4. Enregistrement :

- Signature de la convention par les partenaires et visa et signature par l'OEC
- Délivrance du récépissé de déclaration

5. Post enregistrement :

- Possibilité de modification du PACS
- Possibilité de dissolution du PACS

Informations et retrait des dossiers à la mairie

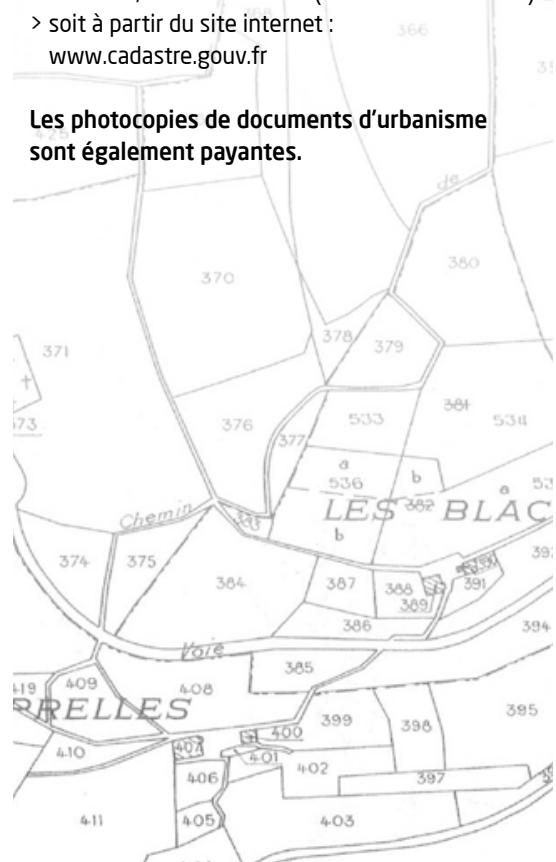


CADASTRE

Les plans de cadastre sont à demander

- > soit en mairie au prix de 3 €,
- > soit auprès du centre des impôts des Sables d'Olonne, service cadastre (Tel : 02 51 21 76 65)
- > soit à partir du site internet : www.cadastre.gouv.fr

Les photocopies de documents d'urbanisme sont également payantes.



RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 du 12 juillet 2013 fixe toute une série de règles à respecter afin d'éviter les nuisances sonores en matière de bruit de voisinage.

	Du Lundi au Vendredi	Le Samedi	Les Dimanches et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privés.	7h00 à 20h00	8h00 à 19h00	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures*	7h00 à 21h00	8h00 à 21h00	8h00 à 10h00 18h00 à 20h00
Appareils de bricolages, jardinages...**	8h30 à 12h00 14h00 à 19h30	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00	10h00 à 12h00

*Sans excéder une période de 3 semaines

** Appareils électriques compris.



Jard UTILE (suite)

Location de salles et de matériels TARIFS 2019

Tarifs adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 décembre 2018. Il est précisé que la location de matériels est réservée aux jardais.

TARIFS PRIVÉS LES ORMEAUX	Week-end et fériés	Semaine
Caution à l'année pour les salles	500 €	
Caution ménage	120 €	
Petite salle et salle de réunion		
Vin d'honneur, assemblée générale	98 €	93 €
Soirée dansante, buffet froid, mariage	167 €	98 €
Utilisation le lendemain (ou groupe si mauvais temps)		47 €
Grande Salle		
Vin d'honneur, assemblée générale	120 €	99 €
Mariage, soirée dansante - <u>sans</u> la cuisine	315 €	220 €
Mariage, soirée dansante, spectacle - <u>avec</u> la cuisine	445 €	330 €
Utilisation le lendemain		127 €
Salle de spectacle		
Caution par manifestation à la salle de spectacle	500 €	
Caution ménage	120 €	
Congrès, assemblée générale	120 €	93 €
Concert, spectacle	167 €	136 €
Salle annexe du complexe sportif de Madoreau		
Vin d'honneur, assemblée générale	98 €	93 €
TARIFS ASSOCIATIONS JARDAISES		
Caution à l'année pour les salles	500 €	
Caution ménage	100 €	
Petite salle		
Concours de cartes	53 €	
Soirée dansante		105 €
Grande Salle		
Concours de cartes - <u>sans</u> la cuisine		103 €
Autres manifestations - <u>sans</u> la cuisine		135 €
Autres manifestations - <u>avec</u> la cuisine		167 €
Salle de spectacle		
Caution par manifestation à la salle de spectacle	500 €	
Caution ménage	100 €	
1 séance		88 €
Forfait jusqu'à 6 séances		340 €
Forfait au delà de 6 séances		420 €
Parking pour manifestations	50 €	
Ensemble des Ormeaux		
Forfait		340 €
LOCATION DE MATERIEL		
Caution	Associations : 100 €	Privés : 120 €
Sono		35,80 €
Barnum		41 €
Table		4,60 €
Chaise		0,60 €
Banc de 4 places		2 €
Banc de 6 places		3 €
Ganivelles		1,60 €
Grilles d'exposition (la grille)		2 €

État Civil



MARIAGES

- Le 10 mars Nicolas VOY et Audrey SAMSON
Le 11 mai Lionel BAILLY et Marie-Christine LE MOUËLLIC
Le 18 mai Tony DELGORGE et Marine BRUFFIERES
Le 16 juin William JACQUES et Virginie QUÈS
Le 23 juin Bertrand LE GAL et Liliane MORIN
Le 30 juin Romain THOUIN et Sandrine GRELLIER
Le 14 juillet Géraly DUVAL et Céline OZAN
Le 25 août Julien BONNOT et Rozenn WOLFF
Le 8 septembre Yannick PELLETIER et Isabelle ALMEIDA
Le 22 septembre Didier LÉON et Jecicleia SOUZA BRITO
Le 6 octobre Nicolas SCICLUNA et Emilie LÖBEL

NAISSANCES

- Le 25 janvier Milan MONNEAU JADAUD
Le 5 février Cassie TETAUD VRIGNON
Le 28 avril Sacha MANGEOLLE
Le 6 mai Youna GRECH
Le 12 mai Manoa MICHEAU
Le 08 septembre Livio POTIER
Le 13 septembre Liam BOLINCHES
Le 6 octobre Yaléna TALON
Le 21 octobre Cali PUYLAURENT

DÉCÈS

- Le 2 Janvier Trottin Geneviève veuve FAVERO
Le 6 janvier TERENTI Marcelle veuve RIQUIER
Le 9 janvier SAMSON André
Le 12 janvier CHEVALLIER Georges
Le 16 janvier DAUDET Claude
Le 17 janvier LAGADEC Philippe
Le 23 janvier SAUVÉ Jean-Jacques
Le 29 janvier MERCIER Monique épouse DEVOS
Le 10 février FLANDROIS Jack
Le 12 février ELOY Jacqueline
Le 15 février TITEUX Henri
Le 25 février FERRE Odette veuve RABILLE
Le 5 mars CHAVAL Janine veuve PHILBERT
Le 6 mars GILLET François
Le 9 mars PONTOREAU Claude
Le 13 mars ROUYAT Lionelle veuve CAILLAUD
Le 16 mars RAMBAUD René
Le 17 mars ROUSSEAU Jack
Le 17 mars FRAISE Andrée veuve MORMICHE
Le 18 avril PLACZEK Armelle épouse GLOWACKI
Le 3 mai LAMBERT Nadia épouse ROBIN
Le 27 mai ALLAIRE Francette épouse TUREAU
Le 30 mai THIOURT Martine veuve SENOUSSI
Le 31 mai SAUREAU Jacques
Le 4 juin RHELIKI Marc
Le 5 juin TAVERGNIER Danielle veuve BOUGIARD
Le 6 juin JOLAS Yolande veuve JOSSEMET
Le 1 juillet ROUCHERE Nicole épouse ROUSSEAU
Le 4 juillet GUÉDON Jeanne veuve CANTIN

- Le 4 juillet THUEUX Berthe épouse NEYRAT
Le 9 juillet BOURGET Louise veuve RABAUD
Le 18 juillet DEROUET Paulette veuve AUCHER
Le 1 août BATAILLE Lucile épouse AMESSE
Le 4 août PELTIER Nicole veuve BOYER
Le 12 août MASSON Janine veuve TRESTARD
Le 21 août BRETAUDEAU Michelle épouse GRELLIER
Le 25 août ARNAUD Didier
Le 2 septembre Darcy Henri
Le 2 septembre AMESSE René
Le 15 septembre MONDON Geneviève veuve MEUNIER
Le 17 septembre BADER Daniel
Le 19 septembre SCONTRINI Gilles
Le 25 septembre BETREMIEUX Liliane veuve LAURENT
Le 26 septembre NARQUIN Claude
Le 3 octobre SYROT Emile
Le 5 octobre DÉMIER Janine épouse BEAUCHAMP
Le 7 octobre MARTY Félicien
Le 15 octobre VIDAL Gilberte veuve BOSSUET
Le 21 octobre DUPEU Michel
Le 7 novembre BARNAUD Anne veuve DUMONT
Le 7 novembre BENOIST Marcel
Le 12 novembre ROQUAND Lucien
Le 14 novembre DUMOULIN Raymond
Le 26 novembre WIEL René
Le 29 novembre WALLE Martine épouse HODEBOURG
Le 21 décembre GABRYSIAK Marianne veuve DELAHAYE
Le 25 décembre CAILLAUD Michel



Jard UTILE (suite)

Programmation des Animations 2019

JANVIER

- Vendredi 4
16h00
Galette des Rois de L'ADLJ
Maison des Asso.
- Samedi 5
14h00
Assemblée générale de l'Amicale du Port
Maison des Asso.
- Dimanche 6
17h00
Galette des rois des Cyclo Jardais
Maison des Asso.
- Mercredi 9
13h45
Assemblée Générale des Amis Jardais
Hôtel de Ville
- Vendredi 11
17h00
Galette des rois de l'UNC
Hôtel de Ville
18h00
Galette des rois de l'Amicale Jard Pétanque
Maison des Asso.
18h45
Apéro-Ciné livre
Cinéma
- Samedi 12
Journée
Tournoi de foot en salle FCJA
Complexe Madoreau
17h00
Galette des rois du Club Nautique
Hôtel de Ville
- Mercredi 16
16h00
Réunion de cohésion des Médailleés Militaires
Hôtel de Ville
- Vendredi 18
18h00
Galette des rois de la Pétanque Jardaise
Maison des Asso.
- Vendredi 25
17h00
Assemblée Générale de la Belle Aventure
Hôtel de Ville

FÉVRIER

- Samedi 9
13h00
Concours de Belote de l'UNC
Hôtel de Ville
- Dimanche 10
9h00
Assemblée Générale de l'UNC
Hôtel de Ville

MARS

- Samedi 2
14h00
Reprise de la saison des Cyclo
Maison des Asso.

- Samedi 30
10h00
Carnaval de l'école St Joseph
Centre-Ville

AVRIL

- Vendredi 5
09h30
Parcours du coeurs scolaire
Salle omnisports
- Samedi 20
15h00
Quizz pour les enfants
par l'Amicale Du Port de Jard
Capitainerie
- Samedi 27
10h00
Porte Ouverte de l'école Saint Joseph
École

MAI

- Du 10 au 13 mai
Exposition - Vente du Lion's Club
Grande salle des Ormeaux
- Mercredi 1er
Journée
Journée des écrivains
Port de Plaisance

• Dimanche 19

Journée
33^{ème} Triathlon de Jard sur Mer
Port de Plaisance

JUIN

- Samedi 1
12h00
Jard Run Color
de l'Amicale des Employés et Foot
Port de Plaisance
- Samedi 8
19h00
Loto de l'Amicale Laïque
Grande salle des Ormeaux
- Dimanche 9
Journée
Vide-Grenier de la Pétanque Jardaise
Parking des Ormeaux
Journée
Fête des Peintres de Jardin des Arts
Port de Plaisance

• Dimanche 15

Journée
Congrès Départemental
des Sapeurs-Pompiers de Vendée
Ormeaux

• Samedi 22

Après-Midi
Fête de la Musique
Centre-ville & Port de Plaisance
Soirée
Feu de la Saint Jean
Port de Plaisance
20h30
Gala de « Danses & Cie »
Cinéma

• Dimanche 30

10h00
Kermesse de l'école St Joseph
École St Joseph

JUILLET

- Tous les Mercredis
DE JUILLET ET AOÛT
Tournoi de Pétanque
Parking du Fief L'abbesse (AJP)
et au Bouleodrome (PJ)

► **Mi-juillet / mi-août**
Exposition de Jardin des Arts
Hôtel de Ville

- **Dimanche 7**
13h00
Tournoi annuel de Bridge
Grande salle des Ormeaux

- **Samedi 13**
21h00
Soirée dansante
Port de Plaisance
23h00
Feu d'artifice & Soirée dansante
Port de Plaisance

- **Dimanche 14**
11h00
Cérémonie Patriotique
Monument aux morts
Journée
Vide-Grenier de l'OGEC
Parking des Ormeaux

AOÛT

- **Tous les Mercredis DE JUILLET ET AOÛT**
Tournoi de Pétanque
Parking du Fief L'abbesse (AJP) et au Bouloodrome (PJ)

- **Mi-juillet / mi-août**
Exposition de Jardin des Arts
Hôtel de Ville

- **Samedi 3**
09h30
Assemblée Générale Club Nautique Jardais
Petite Salle des Ormeaux
17h00
Assemblée Générale ADU
Petite Salle des Ormeaux

- **Samedi 10**
19h00
Soirée Moules/Frites du Football
Port de Plaisance

- **Dimanche 11**
Journée
Vide-Grenier de Lez'arts sur Mer
Place des Ormeaux

- **Jeudi 15**
Journée
Fête de la Mer
Port de Plaisance
23h00
Feu d'artifice et soirée dansante
Port de Plaisance

- **Samedi 17**
16h00
Kids Run
Village de la Vinière
18h00
Trail de la Vinière (15 km)
Village de la Vinière

SEPTEMBRE

- **Vendredi 6**
14h00
Assemblée Générale du Bridge
Petite salle des Ormeaux
- **Samedi 7**
Journée
Rando du ping
Complexe Sportif Madoreau

- **Samedi 14**
19h00
Tête à Tête de l'Amicale Jard Pétanque
Grande salle des Ormeaux

- **OCTOBRE**
- **Vendredi 4**
13h30
Concours de Belote Les Amis Jardais
Grande Salle des Ormeaux

- **Dimanche 13**
08h00
Concentration Cyclotouriste du Comité Départemental des Cyclo
Petite Salle

- **Vendredi 18**
18h00
Assemblée Générale de l'Amicale Jard Pétanque
Petite salle des Ormeaux
18h00
Assemblée Générale du Patrimoine du Pays Jardais
Maison des Asso.

- **Samedi 19**
13h30
Concours de Belote de l'UNC
Grande salle des Ormeaux

NOVEMBRE

- **Vendredi 8**
20h00
Assemblée Générale de la Pétanque Jardaise
Petite salle des Ormeaux

- **Dimanche 17**
13h00
Loto de l'OGEC
Grande salle des Ormeaux

- **Vendredi 22**
13h00
Tournoi de Bridge du Vin nouveau
Petite salle des Ormeaux
- **Vendredi 29**
13h30
Concours de Belote des Amis Jardais
Grande salle des Ormeaux

DÉCEMBRE

- **Dimanche 1**
10h00
Assemblée Générale des Cyclo Jardais
Petite salle des Ormeaux

- **Samedi 7**
19h30
Soirée Téléthon Pétanque Jardaise
Grande Salle des Ormeaux

- **Vendredi 13**
12h00
Repas de Noël des Amis Jardais
Grande salle des Ormeaux

- **Mardi 17**
19h00
Spectacle « Arbre de Noël » de l'OGEC
20h00
Cinéma
Tournoi de Bridge de Noël
Petite salle des Ormeaux

- **Samedi 21**
14h00
Concours de Belote de Noël du Football
Gde salle des Ormeaux

2019

ville de Jard sur Mer

"L'équipe municipale
vous présente ses meilleurs voeux"

Mireille Greau

Suivez-nous !



Ville de Jard sur Mer